



Accueil Collectif de Mineurs Juvigny-Vraux

ETE 2026

Projet éducatif

L'association souhaite pouvoir offrir aux familles, en milieu rural, un espace de loisirs et un moyen de garde collectif de proximité dans lequel leurs enfants trouveront un espace éducatif favorisant leur épanouissement et leur ouverture sur le monde.

Organiser un accueil collectif de mineurs (ACM) s'inscrit donc dans une volonté permanente d'améliorer la qualité et les services de proximité, rendus à la population et d'offrir aux enfants un temps de vacances et de loisir pendant les vacances d'été en milieu rural tout en profitant des infrastructures locales et du cadre de pleine nature.

L'accueil Collectif de Mineurs se veut un lieu éducatif ouvert à tous, garantissant un accueil équitable, sécurisé et respectueux de chaque enfant dans un cadre collectif structurant.

A- L'ORIENTATION PEDAGOGIQUE :

Par le biais des structures disponibles et des moyens mis en place, l'objectif de l'Accueil Collectif de Mineurs est de répondre aux attentes des enfants en leur permettant de vivre un temps de vacances enrichissant tout en garantissant une sécurité physique, affective et psychologique dans un cadre adapté à leurs âges et à leurs besoins.

A-1- OBJECTIF TRANSVERSAL :

L'épanouissement de l'enfant, les échanges avec lui et sa famille sont au centre de nos préoccupations.

Créer et développer un lieu agréable pour l'enfant avec des repères familiers et sécurisants pour favoriser son autonomie, une meilleure maîtrise de son environnement, son sens de la coopération et des responsabilités, la solidarité et le respect de l'autre.

Valoriser et favoriser la pratique régulière d'activités en extérieur en s'appuyant sur les espaces de jeux des villages, de la forêt et les espaces arborés autour de la structure afin de diversifier les expériences des enfants.

Pour se faire, des activités créatives, physiques diversifiées (randonnées pédestres ou à vélo, grands jeux sportifs) ou liées à la découverte et des semaines à thèmes sont proposées avec des apports pédagogiques, d'écoute, d'échange.

Contribuer à l'ouverture sur le monde et le développement de l'autonomie des enfants par l'organisation d'activités adaptées à leurs âges.

A-2- OBJECTIFS GENERAUX :

Pour le public de l'ACM, les principaux objectifs de notre structure se résument ainsi :

- Epanouissement de l'enfant au sein d'une collectivité
- Favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant
- Promouvoir le respect d'autrui, la tolérance, le droit à la différence
- Apprendre le partage
- Renforcer la solidarité et la coopération
- Investir le temps libre pour grandir et s'émanciper
- Profiter des infrastructures locales et du cadre rural : activités extérieures et de pleine nature
- Favoriser la découverte d'activités spécifiques : semaine d'activité pour les « Ados »
- Apporter une offre de loisirs répondant aux demandes des familles

A-3- OBJECTIFS DE LA STRUCTURE :

- **L'épanouissement de l'enfant :**

L'ACM vise l'épanouissement de l'enfant par l'expression de sa personnalité en élargissant son champ culturel, ses aptitudes physiques et psychologiques en développant ses capacités d'autonomie et d'adaptation pour lui permettre de mieux maîtriser son environnement.

L'équipe doit être à l'écoute des désirs des enfants (organisation de petits forums hebdomadaires par exemple) tout en proposant des nouveautés et en cherchant le positionnement juste pour les leur faire apprécier.

Il faut parfois aider l'enfant à découvrir de nouvelles activités. L'implication de l'équipe d'animation reste déterminante si l'enfant manque d'enthousiasme.

Les animateurs doivent savoir écouter pour comprendre puis réagir astucieusement en motivant et valorisant l'enfant.

Les activités créatives, artistiques, liées à la découverte, des initiations à des collectifs, des jeux de plein air, favorisent l'acquisition de la motricité fine, la coopération, l'entraide et le partage.

L'objectif premier de l'Accueil Collectif de Mineurs est de faire passer de bons moments aux enfants pour leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille. Encourager les enfants à explorer et s'approprier leur environnement naturel local en utilisant les espaces naturels proches (chemins, zones arborées.) comme supports de jeux sportifs et coopératifs.

L'ACM au sein d'une partie des locaux de l'école « Les Carrières » permet de sécuriser les enfants plus jeunes dans un contexte qu'ils connaissent mais qu'ils découvrent de manière plus ludique.

C'est un lieu où l'on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes et découvrir un lieu de socialisation.

C'est un endroit où l'on passe de bons moments et où on a de bons souvenirs, une source de connaissances, d'épanouissement et d'expériences à échanger et à raconter.

Cette année, nous mettrons en œuvre une semaine « Club Mini-Ado » pour les enfants de CM afin de combiner des moments communs tout en leur proposant des activités sportives, culturelles à l'extérieur des locaux de l'ACM dans le même état d'esprit que s'ils y étaient. Pour les collégiens de nos 2 communes, nous poursuivons le Club Ado. Notre objectif étant de leur proposer des activités sportives et/ou culturelles à l'extérieur de la structure pour une ouverture sur le monde et favoriser leur autonomie.

Le partage et l'entraide seront bien évidemment des qualités à mettre en œuvre par tous.

L'Accueil Collectif de Mineurs est ouvert à tous les enfants. Dans une démarche d'accueil inclusif, la structure peut prendre en compte des besoins spécifiques, notamment liés à certaines situations de handicap, lorsque les conditions d'accueil le permettent. Cet accueil s'organise dans le respect strict de la sécurité des enfants, des taux d'encadrement réglementaires, des capacités des locaux et des compétences de l'équipe d'animation, afin de garantir le bien-être de chaque enfant et du groupe.

- **Le respect :**

Le centre de loisirs est un lieu de vie qui ne peut bien fonctionner que si les règles qui ont été établies sont respectées par tous, enfants comme adultes.

Il ne faut pas en faire pour les enfants un prolongement de l'école, d'autant plus qu'un certain nombre d'entre eux fréquente déjà les locaux tout au long de l'année et aspire à autre chose durant l'été.

Toutefois, la relation enfant/animateur fonctionne sur une confiance et un respect mutuel. L'animateur n'est pas un « copain » ni un « maître », mais il doit montrer l'exemple ; aussi, il est le garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants qui lui sont confiés.

Le respect de l'autre, de ses différences, de ses particularités et favoriser l'écoute de chacun sont des valeurs qui doivent être prises en compte.

- **L'éducation à la citoyenneté :**

Par les activités qu'il propose, l'Accueil Collectif de Mineurs est pour les enfants une ouverture sur le monde et la société, il doit donc contribuer à former leur jugement critique et leur capacité à vivre ensemble.

Être citoyen, pour l'enfant, c'est donc prendre conscience du monde qui l'entoure et y agir :

- Le respect des règles de sécurité en toute occasion : notamment les règles de sécurité routière lors de déplacements à pied ou à vélo.
- Le respect de l'environnement : jeter les papiers, trier et recycler les déchets, ne pas piétiner les pelouses, sensibilisation aux gaspillages (matériel, eau, nourriture...).

- **Assurer la sécurité sanitaire des mineurs accueillis :**

Comme les années précédentes, une attention toute particulière sera menée sur la sécurité sanitaire des mineurs accueillis. Cela engendre le strict respect des consignes de sécurité sanitaire qui seront imposées par le gouvernement quant à l'organisation des ACM.

L'équipe est également attentive à respecter un temps de repos après le repas du midi pour les plus jeunes (hors sorties exceptionnelles).

B – MOYENS POUR LE FONCTIONNEMENT :

B -1- Dates et horaires :

Le centre d'Accueil Collectif de Mineurs sera ouvert du 06 au 24/07/2026.

Le Club « Mini-Ado » se déroulera du 6 au 10/07/2026.

Le Club « Ado » se déroulera du 13 au 17/07/2026.

Les horaires sont les suivants : de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

Un accueil échelonné sera assuré pour les parents qui travaillent

- Le matin de 7H30 à 9H00
- En fin d'après-midi de 17H00 à 18H00

Cette permanence sera assurée par les animateurs à tour de rôle (un planning sera établi) assurant un échange avec les familles.

Les horaires de départ et de retour seront précisés aux parents lors des inscriptions ou au plus tard la semaine précédente.

B -2- Le service de restauration :

Il sera proposé le midi pour ceux qui le souhaitent. La surveillance sera assurée par les animateurs qui déjeuneront sur place.

Les repas seront livrés par le même prestataire de service que celui utilisé par le groupe scolaire et se prendront au réfectoire de l'école à Vraux.

Il sera demandé aux parents un goûter pour l'après-midi ainsi qu'un pique-nique pour certains jours de la semaine selon le planning d'activité prévu.

Pour s'assurer du respect des règles vétérinaires, le pique-nique sera placé dans un sac isotherme avec de la glace par les parents.

Les pique-niques seront pris, dès que possible, en dehors des locaux pour profiter du cadre et des infrastructures.

Les enfants du club « mini-Ado » devront prévoir un pique-nique selon le planning d'activités prévu.

Les collégiens du Club « Ado » devront prévoir un pique-nique quotidien.

B -3- Les lieux et infrastructures

Les enfants seront accueillis à l'école « Les carrières » de Vraux.

Ils seront répartis en 3 groupes comme les autres années :

- 3-5 ans (enfants scolarisés de moins de 6 ans 01/07/2026 soit PS, MS et GS)
- 6-9 ans (GS-CP-CE1-CE2)
- 10-12 ans (CE2-CM1-CM2-6^{ème})

Les élèves de 6^{ème} pourront s'inscrire s'il reste des places sur site.

Certains enfants pourront changer de groupes (en fonction de la constitution des groupes classe) selon les activités proposées, en fonction du taux d'encadrement et en accord avec la directrice et son équipe d'animation. La communication enfant/parents/animateurs sera à privilégier.

Le Club « mini-Ado » concernera les enfants en CM1/ CM2 et 6^{ième} (enfants nés en 2016/2015/2014). En fonction du taux d'encadrement et des places disponibles, la priorité sera donnée au CM.

Le Club « Ado » concernera les actuels collégiens : de la 6^{ième} à la 3^{ième} (enfants nés en 2014/2013/2012/2011)

L'aménagement du site :

➤ L'école « Les carrières » de Vraux : Section des « petits » :
(Enfants de 3 à 5 ans soit PS/MS/GS)

Plusieurs espaces devront être aménagés :

Espace repos : équipé de quelques matelas, coussins, livres. Accessible à tout moment de la journée.

Pour les petits qui font la sieste, ils disposeront du dortoir.

Différents espaces jeux : coin psychomotricité, coin dînette, espace dessin, jeux de société, puzzles...

Une aire de jeu extérieure est également accessible à côté de l'école en plus de la cour de récréation et du préau. Elle est accessible tout en étant proche du site pour permettre des activités de pleine nature et/ou le pique-nique.

➤ L'école « Les carrières » de Vraux : Section des « moyens » et « grands » :
(Enfants de 6 à 9 ans)

Plusieurs espaces devront être aménagés :

Espace repos : équipé de quelques coussins, livres. Accessible à tout moment de la journée.

Différents espaces jeux : à répartir entre 2 salles qui seront à notre disposition.

Une aire de jeu extérieure est également accessible à côté de l'école en plus de la cour de récréation et du préau. Elle est accessible tout en étant proche du site pour permettre des activités de pleine nature et/ou le pique-nique.

Un terrain de foot est également disponible à côté de l'école pour les activités de plein air en plus de la cour de récréation et du préau.

Un terrain multisports est disponible en libre accès à JUVIGNY : possibilité de s'y rendre à pied ou à vélo.

Espaces naturels proches : forêt, zone arborée, chemins

➤ Le club mini-Ado (enfants scolarisés en CM et 6^{ième})

Les enfants auront l'occasion de bénéficier du cadre sécurisant de l'ACM pour les temps forts de la journée avec des activités en journée ou en demi-journée pour découvrir d'autres activités extérieures

➤ La semaine « Ado » (section des collégiens de la 6^{ième} à la 3^{ième}) :

Les collégiens seront accueillis dans les locaux de l'école le lundi matin afin de faire connaissance avec l'équipe d'animation complète, faire le point des règles du centre de loisirs. Ils seront ensuite en déplacement toute la journée en fonction du planning d'activité.

C – L'EQUIPE DE TRAVAIL :

L'équipe est constituée d'une directrice référente, garante et porteuse du présent projet. Elle élaborera avec l'équipe d'animation un projet pédagogique très détaillé par section où apparaîtront les intentions pédagogiques, le fonctionnement détaillé des actions menées, le rôle de chacun des acteurs, les moyens matériels, l'évaluation, l'ouverture aux projets futurs.

➤ **Les activités mises en place devront favoriser :**

- le développement physique : activités sportives et/ou physiques variées par le biais d'activités de plein air et de pleine nature
- le développement intellectuel : activités d'expression artistiques, culturelles, créatives et manuelles...
- le développement affectif : les animateurs devront tenir compte de l'âge des enfants avec une attention toute particulière pour les plus jeunes.

L'équipe bénévole souhaite qu'une « chanson ou danse du centre » puisse accompagner les enfants du début à la fin du centre de loisirs et être présentée lors du spectacle de fin de centre.

➤ **Une attention particulière devra être portée sur les accueils échelonnés du matin et du soir :**

En effet, ces créneaux horaires devront être à l'image du reste de la journée avec des activités calmes à proposer et à faire avec les enfants (dessins, jeux de construction, quizz, chaise musicale etc.). Les enfants ne doivent pas se retrouver seuls à jouer sans animateurs. Privilégier « un temps libre » de 16h30 à 16h50 afin que les enfants se « défoulent » avant qu'ils retrouvent une activité calme pour l'arrivée des parents.

Dans une démarche d'inclusion, l'Accueil Collectif de Mineurs accueille également, dans la mesure de ses possibilités, des enfants présentant certains handicaps. Cet accueil s'effectue dans le respect strict de la sécurité de chaque enfant et du groupe, des taux d'encadrement réglementaires, des capacités des locaux et des compétences de l'équipe. Une attention particulière est portée à l'adaptation de l'organisation, des activités et du matériel, afin de prendre en compte les contraintes spécifiques et de permettre à chacun de trouver sa place dans un cadre bienveillant, sécurisé et respectueux des besoins de tous.

➤ **Une vigilance pour les besoins spécifiques des enfants :**

L'Accueil Collectif de Mineurs favorise l'épanouissement de tous les enfants, dans le respect de leurs différences, de leurs capacités et de leurs besoins. Il veille à proposer un cadre éducatif sécurisant, bienveillant et adapté, permettant à chacun de trouver sa place au sein du collectif.

L'équipe portera une attention particulière aux besoins spécifiques des enfants afin de favoriser leur inclusion. Cet accueil s'organise dans le respect strict des taux d'encadrement réglementaires, des compétences de l'équipe d'animation, qui ne dispose pas de formation spécialisée, ainsi que des exigences liées à la sécurité de l'enfant et aux capacités des locaux afin de garantir la sécurité et le bien-être de chaque enfant comme du groupe.

En conclusion, ce document, accessible à tous, permet, de créer un repère pour les professionnels et partenaires pour répondre au mieux aux besoins du terrain tout en sécurisant les enfants et les familles. Le reste de l'équipe (animateurs, intervenants, bénévoles) adhèrent au projet du fait qu'ils participent à son élaboration.

L'Accueil Collectif de Mineurs doit offrir des perspectives nouvelles.

Pour les parents, l'Accueil Collectif de Mineurs ainsi travaillé ne sera pas un simple moyen de garde, mais un lieu où ils inscrivent leur enfant avec confiance et avec l'extrême exigence du bien-être de leur enfant et de l'originalité des animations proposées.

Les moyens mis en œuvre, un travail d'équipe solide et concerté de la directrice et des animateurs doivent en assurer le bon déroulement et permettre à l'enfant de vivre pleinement ses vacances.

Les bénévoles de l'ACM Juvigny-Vraux

